

Droit de la création



ECTS
3 crédits



Composante
UFR Institut
Humanités
Sciences et
Sociétés



Volume horaire
24h



Période de
l'année
Semestre 4

En bref

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

DESCRIPTION

L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants aux deux branches du droit de la propriété intellectuelle que constituent le droit de la propriété littéraire et artistique (droit d'auteur, droits voisins...), d'une part et le droit de la propriété industrielle (droits des marques, brevets...), d'autre part. Cet exposé sera précédé d'une familiarisation aux différentes notions juridiques et pratiques contractuelles indispensables pour aborder cette matière. Au-delà de l'aspect théorique essentiel à la bonne compréhension de cette étude, c'est une approche nourrie des expériences de la pratique qui sera proposée aux étudiants.

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Droit de la création	Cours Magistral	24h
----------------------	-----------------	-----

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation